

Ski de montagne SAISON 2014 / 2015



CAF Ile de France 5, rue Campagne-Première 75014 Paris

tél: 01 42 18 20 00 http://www.clubalpin-idf.com/

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **15-082 Autour du Piz Kesch**

Du 28 au 29 mars 2015 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : non

Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Anne Laure Boch Encadrant : Christophe Arqué Mail : a-laure.boch@psl.aphp.fr Mail : christ.arque@gmail.com

Tél.: 06 20 11 67 86 Tel.: 06 16 02 33 37

2. Programme prévisionnel

Montée Descente 1^{er} jour : Bergün : téléphérique Piz Darlux (2560 m) – Alp digl Chants 1000 m 900 m

(2000 m) – Chamanna digl Kesch (2630 m) – Piz Forun (3050 m)

- Chamanna digl Kesch (2630 m)

2e jour : Chamanna digl Kesch (2630 m) – Porta d'Es-cha (3000 m) – 1000 m 2200 m

Chamanna D'Es-cha (2600 m) – Piz Pischa (3170 m) – Bergün

(1400 m)

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes CNS 258S

Topos

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation Difficulté alpine PD+

Conduite de course 2 skieurs

Type de course

Dénivelé journalier maximal prévu 1000 m

Rythme d'ascension exigé environ 350 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement refuge gardé (probablement)

3.4 Participation aux frais cf. Neiges (sorties en car)

3.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place 120 FS

3.6 Arrhes

Arrhes versées : non

4. Voyage: Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le 27/3 ; rendez-vous à 20h30 pour un départ <u>au plus</u> 15 minutes après. Retour à Paris Porte d'Orléans le 30/3 vers 5h30

5. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES

Nota: L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

- 5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie : crampons
- 5.3 Nourriture à emporter : 2 vivres de courses (+ dîner et petit déj si le refuge n'était pas gardé)
- 5.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF, carte d'identité

6. Réunion préparatoire

non

7. Détails supplémentaires / Description de la course